

TITRE PROFESSIONNEL : RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT MARCHAND

NIVEAU 6 RNCP 38666 ICI CERTIFICATEUR MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

DATE DE PUBLICATION 22/02/2024 DATE DE DÉBUT 03/03/2024 DATE D'ÉCHEANCE DE L'ENREGISTREMENT 03/03/2029



FP sup'pros

PUBLIC : Toute personne souhaitant exercer des fonctions de responsable d'établissement marchand, demandeurs d'emploi, salariés en reconversion, personnes en alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation), ainsi que toute entreprise souhaitant faire évoluer ses collaborateurs vers des postes en responsabilités.

PRE REQUIS : Titulaire d'un diplôme de niveau 5 (bac+2) ou une expérience significative en vente, management, gestion commerciale.

MODALITES D'ACCES : Information collective (dates planifiées en fonction des demandes, nous contacter). Entretien individuel de motivation, tests de positionnement. Nous contacter pour RDV individuel.

Accessible aux personnes en situation de handicap (nous contacter pour la mise en relation avec notre référent handicap).

FORMATION EN ALTERNANCE : Contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.

Tarif : nous consulter

Prises en charge partielles ou totales possibles en fonction des situations et du statut.



Effectif minimum 10
Effectif maximum 12



09/2026 à 09/2027
durée : 12 mois
420 heures de formation le reste en entreprise

Avoir les clés de réussite pour occuper le poste de responsable d'établissement marchand et certifier vos compétences par l'obtention du titre professionnel Responsable d'un établissement marchand reconnu de niveau 6 (bac+3). Avec cette formation, vous devenez le garant de la stratégie commerciale de votre point de vente. Vous ne subissez plus le marché, vous le pilotez avec une posture de leader agile !

OBJECTIFS



CCP1 : Coordonner et améliorer l'activité commerciale de l'établissement marchand.140h



Gestion de la chaîne d'approvisionnement
Pilotage de l'offre commerciale
Développement de l'expérience client.

CCP2 : Contribuer aux orientations stratégiques de l'enseigne afin d'optimiser la performance économique de l'établissement marchand.142h



Contribution aux orientations stratégiques de l'entreprise
Gestion prévisionnelle
Analyse des performances et définition des plans d'action.

CCP3 : Manager les salariés de l'établissement marchand.117h



Le recrutement et l'intégration des nouveaux collaborateurs
Optimisation de la performance collective et individuelle des collaborateurs.

MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Recueil des besoins en amont

Modalités : Formation multimodale (présentiel, elearning)

Méthodes : Alternance de méthodes expositives, actives, interrogatives, coactives

Moyens pédagogiques : Plateau technique, équipement et supports informatiques, plateforme LMS, micro cravate, système d'encaissement, système vidéo, ressources documentaires

Supports pédagogiques accessibles, fiches synthèses, podcasts, vidéos

Equipe pédagogique experte, en maîtrise des référentiels des certifications concernées



Se situer dans sa formation 3.5h

Se repérer en entreprise 3.5h

Développer un comportement d'éco citoyen ?

Se préparer à réussir la certification ?

Modalités d'évaluation des acquis :

Positionnement initial, évaluations formatives, sommatives (QCM, QUIZ, mises en situations professionnelles (débriefées), études de cas... , épreuves blanches, questionnaire final d'évaluation des acquis.

Livret d'accompagnement, suivis pédagogiques individuels, suivis en entreprise avec le tuteur.

Évaluation de la satisfaction de la formation :

Questionnaire de satisfaction à mi parcours et en fin de formation.
Consultation de nos taux de satisfaction et de réussite sur notre site internet rubrique qualité



Certification : Niveau 6 (équivalence Bac+3)



Délivrance de la certification, validation : TP Responsable d'Etablissement marchand (REM) de niveau 6

A l'issue de la formation, présentation des personnes aux épreuves de certification du TP REM, attestation de réalisation de formation remise à l'issue de la formation.

Voir au verso les modalités d'évaluation lors de la certification.

Métiers visés : Gérant, gérante de magasin, directeur, directrice de Drive, de supermarché, de boutique, responsable de secteur, e-commerce

Les suites du parcours de formation, passerelles et débouchés possibles : vie active, évolution professionnelle, poursuite d'études

MAJ 2026-02

PASSIONPROS FORMAPASSION 4 place Gensoul 69002 LYON
Contact : Maria REIS RIOCREUX 07 69 25 34 20 - mariareisriocreux@formapassion.eu



MODALITES D'ÉVALUATIONS



Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Éducation)

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

En cas de validation totale, le bénéfice des notes obtenues est gardé pendant 5 ans.

LES ÉPREUVES

Modalités d'évaluation :

Mise en situation professionnelle : 4 h

Tous les candidats passent cette épreuve en même temps, en présence d'un surveillant. La mise en situation professionnelle se présente sous forme d'une étude de cas qui se déroule dans un contexte d'un établissement marchand fictif.

A partir de consignes, le candidat réalise différents travaux en lien avec l'activité « Coordonner et améliorer l'activité commerciale de l'établissement marchand ».

Pour réaliser les travaux demandés, le candidat dispose :

- d'un dossier papier comprenant les consignes et les documents nécessaires ;
- d'un dossier informatique comprenant les maquettes préétablies nécessaires.

Le candidat effectue ces travaux sur un poste de travail à l'aide d'outils bureautiques (logiciels de traitement de texte et de tableur).

Il imprime ses travaux.

Le jury évalue les travaux du candidat avant l'entretien technique.

Entretien technique : 1 h

L'entretien technique a lieu après la mise en situation professionnelle.

Il comporte trois parties :

- Pendant 30 minutes, le candidat prépare la présentation de ses travaux réalisés pendant la mise en situation.
- Pendant 10 minutes, le candidat présente son travail au jury.
- Pendant 20 minutes, le jury échange avec le candidat sur ses travaux.

Questionnement à partir de production(s) : 1 h 40 min

Le questionnement à partir de productions se déroule à l'issue de l'entretien technique.

En amont de l'épreuve, le candidat réalise :

- un document et un support de présentation de type diaporama relatif à l'activité « Contribuer aux orientations stratégiques de l'enseigne et optimiser la performance économique de l'établissement marchand » ;
- un document et un support de présentation de type diaporama relatif à l'activité « Manager les salariés de l'établissement marchand ».

Le jury prend connaissance des deux documents avant le questionnement.

- Pendant 20 minutes, le candidat présente le diaporama relatif à l'activité « Contribuer aux orientations stratégiques de l'enseigne et optimiser la performance économique de l'établissement marchand ».
- Pendant 25 minutes, le jury questionne le candidat à partir de sa présentation.
- Pendant 25 minutes, le candidat présente le diaporama relatif à l'activité « Manager les salariés de l'établissement marchand ».
- Pendant 30 minutes, le jury questionne le candidat à partir de sa présentation.

Entretien final : 15 min

Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 6 h 55 min